

Feu vert au rachat de la société Ovoteam par le groupe LDC

Publié le 30 mars 2023

Le 28 février 2023, le groupe LDC a notifié à l'Autorité de la concurrence son projet d'acquisition de la société Ovoteam. Cette opération fait suite au rachat du fonds Matines par le groupe LDC en octobre 2022. Compte tenu de l'identité du cédant et du cessionnaire aux deux opérations ainsi que du délai inférieur à deux ans entre celles-ci, l'Autorité a intégré dans le périmètre de son analyse le rachat du fonds de commerce Matines par le groupe LDC.

Après examen attentif de l'opération de rachat, l'Autorité a estimé que l'opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence et a autorisé l'opération sans conditions.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 30 MARS 2023

L'Autorité de la concurrence autorise le rachat de la société Ovoteam par le groupe LDC

[Lire le communiqué](#)